

**GROUPEMENT PAROISSIAL DE PONT D'AIN**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE PAROISSIAL**

Le 27/09/2023

Présents : Père Adrien Diakiodi  
Henri de Boissieu  
Renato Collino

Thierry Gonon  
Pascal Ravaux  
Violette Revaud

Invité : Philippe Treff (réfèrent immobilier)  
Excusé : Yvan Gauthier (représentant du CPP)

**Ouverture de la séance à 20 h 00 par un temps de prière**

**\* Le point sur les finances paroissiales**

Philippe Treff a présenté le Tableau de bord établi au 25 09 2023 :

Le **Conseil Économique Paroissial** vous invite à consulter les **indicateurs comptables trimestriels** significatifs de la **santé financière** de notre Groupement Paroissial et du **Denier de l'Eglise** pour l'année **2023**.  
Nous avons gardé comme **objectif les résultats de 2019**, année non impactée par la crise sanitaire et nous avons mis pour comparaison les chiffres de **l'année dernière**.

	Situation à la fin du mois de septembre 2023		Fin 2ème trimestre 2022
	(€)	% de l'objectif (2019)	% de l'objectif (2019)
<i>Quêtes (hors quêtes impérees)</i>	16 310 €	95 %	72 %
<i>Offrandes de messe</i>	8 040 €	46 %	93 %
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>77 257 €</b>	<b>98 %</b>	<b>67 %</b>
<i>Denier de l'Eglise</i>	23 743 €	48 %	60 %
<i>Mise à disposition de locaux</i>	19 970 €	/	/
<i>Dépenses d'énergie</i>	18 186 €	89 %	52 %

Comme vous pouvez le constater, à **3 mois de la fin de l'année**, nos recettes sont très supérieures à celles de 2022 et elles sont presque au niveau de l'objectif 2019, grâce notamment aux quêtes (gain de 23 points) et à la mise à disposition de locaux (gîtes de St Martin). Cependant, certains indicateurs sont inquiétants comme les offrandes de messe (perte de 47 points) et le denier de l'Eglise (perte de 12 points).

Les dépenses d'énergie ont sérieusement augmenté à la suite du remplissage de nombreuses cuves de fuel et au fonctionnement des gîtes (électricité). Cependant, une analyse détaillée met en exergue le travail accompli par les sacristines/sacristains, qui ont contenu la dépense au niveau de la consommation électrique (-35%)

Vous le savez : le Denier de l'Eglise est vital pour maintenir nos prêtres sur la paroisse ; il est donc tout à fait prioritaire.

**Par vos contributions** au Denier et aux diverses offrandes paroissiales, **vous assurez la vie de notre Groupement et une présence d'Eglise.**

Ce document sera imprimé en couleur et distribué lors des prochaines messes.

Parmi les dépenses d'énergie, outre les diverses cuves de fuel à remplir, la consommation électrique totale a fortement augmenté à dates comparables entre 2022 et 2023 : + 10 MW/h. La consommation des 22 compteurs du GPPA représente pour 8 mois 26 MW/h (pour une dépense de 5 754,71 €). Les gîtes ont consommé environ 19 MW/h pour 2 900 € ; le reste de la paroisse environ 6 MW/h (2 850 €).

Le bénéfice des ventes à emporter s'élève pour les 2 premières ventes à 487 € ; la dernière vente est prévue pour le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent (jambon sauce Madère).

**\* La gestion des gîtes de St Martin du Mont**

Henri de Boissieu présente la liste des réservations avec de bons taux de remplissage (53% pour le petit gîte (St Philippe), ouvert depuis avril 2023, et 85% pour le grand (St Jacques). La prévision des recettes pour 2023 est de près de 40 000 €. Il présente également différents postes de dépenses, maîtrisés, qui devraient aboutir à une recette nette / bénéfice de 20-25 000 € après règlement des diverses charges et impôts. Ces bénéfices vont servir à rembourser l'investissement effectué et certainement financer les dépenses d'énergie qui pourraient augmenter de manière significative avec le nouveau contrat diocésain électricité et gaz, qui sera signé en fin d'année 2023.

Ce nouveau poste de recettes, considérable, risque de faire croire aux paroissiennes/paroissiens que le Groupement n'a plus besoin de dons, ce qui serait une erreur grave. Le don a, dans l'Église, une dimension spirituelle dont il faudrait faire prendre conscience. Le Conseil Pastoral de Paroisse serait à sensibiliser sur cette question (en s'appuyant sur le document épiscopal '*Les ressources de l'Église*' – *Sens spirituel et enjeu pastoral du don*).

Le Conseil réitère également le souhait et le besoin de trouver une personne pour relayer occasionnellement (et bénévolement) Henri de Boissieu pour l'accueil des hôtes, afin de lui permettre par exemple de partir en vacances. Le suivi et l'entretien sont bien assurés par les 2 femmes de ménage qui se relaient.

#### **\* Denier**

Comme indiqué sur le tableau de bord, la somme collectée est, à cette date, alarmante. Cependant, compte tenu du manque d'injonction émanant du diocèse et des critiques de quelques paroissiennes/paroissiens qui trouvent que l'on parle trop souvent d'argent, il est décidé de ne rien faire de particulier cette année, hormis quelques informations sur les tableaux de bord et sur la Feuille Paroissiale (à la Toussaint, à mi-Avent et en fin d'année).

Il sera difficile d'atteindre l'objectif cette année car de nombreux donateurs sont décédés et les parents des enfants inscrits au catéchisme sont moins nombreux à participer cette année.

#### **\* Immobilier**

##### **- Pont d'Ain :**

\* envisager un abattage « préventif » d'une dizaine d'arbres dans la parcelle voisine de la maison de retraite. Proposer une coupe d'affouage à des personnes intéressées ? (il y avait aussi quelques jeunes arbres à abattre au local du Secours catholique) ;

\* mur de soutènement de la salle Jean-Paul II : demander un devis à Florian Berger (maçon) ;

\* cure : les évacuations des 2 évier de la cuisine sont à réparer ; Philippe Treff et Pascal Ravaux s'en occupent ;

\* Salle Jean-Paul II : il faudrait penser à lasurer la porte d'entrée ; qui solliciter pour « poncer » ?

- St Jean le Vieux : Toiture à réparer (présence d'un trou dans le grenier droit en regardant le bâtiment par la cour) ; contact relancé par Philippe Treff pour un devis chez un autre artisan.

- Préau : Les ferrailles de la marquise ont été repeintes. Il faudrait lasurer les 2 portes de la chapelle. Violette Revaud a contacté téléphoniquement Eric Casamassa le 23/09/2023 pour l'informer et lui demander si la commune de Cerdon peut s'en charger.

- Labalme : Fuite dans la toiture de l'église ; Violette Revaud a contacté téléphoniquement la commune, qui n'a pas effectué de travaux ; un courriel a été adressé le 23/09/2023.

- La Tranclière : une entrée d'eau importante au niveau de la sacristie a été signalée à la commune par Marie-Thérèse Pourcelot en septembre.

#### **\* Assemblée paroissiale du 15 octobre**

Adopter la même présentation que l'année passée. Problème des 2 comptes qui ne sont pas encore fusionnés...

#### **\* Projet de Carême 2024**

Le Conseil Pastoral de Paroisse a validé le financement de la paroisse du P. Lingot au Liban, laquelle aide une douzaine de familles de migrants.

#### **\* Questions diverses**

- Renforcement du CEP : le Conseil s'inquiète du faible nombre de membres le constituant. La recherche d'un ou deux volontaires pour le renforcer est à entreprendre.

- La proposition que le Conseil Économique soit invité lors de la prochaine réunion du Conseil pastoral est validée. Expérience à renouveler en fin d'année scolaire avec un repas partagé ?

- Philippe Treff a fait part de sa décision de « lever le pied » de ses activités paroissiales.

Clôture à 21 h 50 par une prière.

**Participation au prochain Conseil Pastoral : Mercredi 22 novembre 2023 à 20 h (à confirmer)**

**Prochaine réunion du Conseil économique : Mercredi 17 janvier 2024 à 20 h (à confirmer).**

Monsieur le curé

secrétaire

scrutateur